

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Mission

Le Comité a pour mandat d'étudier différents dossiers d'urbanisme, d'aménagement, de design urbain, de zonage, de lotissement et de construction sur le territoire lavallois. Il doit notamment analyser diverses demandes qui lui sont soumises relativement à:

- Une modification à un règlement d'urbanisme
- Une dérogation mineure à une disposition des règlements de zonage ou de lotissement
- L'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou d'un projet intégré
- Une exemption à l'obligation de fournir des cases de stationnement
- La conversion de logements locatifs en copropriété divisée

Le Comité émet également des recommandations permettant d'éclairer et de faciliter les décisions du Comité exécutif.

Responsabilités des membres

Dans le cadre de leur mandat, les membres ont la responsabilité de :

- Prendre connaissance des dossiers et des rapports d'analyse soumis au Comité
- Partager leurs connaissances et expertises sur les sujets abordés lors des réunions, notamment en matière d'urbanisme, d'aménagement, de design urbain, de zonage, de lotissement et de construction
- Participer activement aux séances du Comité et à l'atteinte de ses objectifs
- Formuler des recommandations au Comité exécutif

Rémunération

Membre : 220 \$ / séance

Durée du mandat

2 ans avec possibilité de renouvellement

Date d'entrée en fonction

N/A

Composition

8 membres, dont :

- 4 membres du Conseil municipal
- 4 membres choisis parmi les résidents de la Ville de Laval

Profil recherché

La Ville de Laval recherche des personnes ayant des compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- Urbanisme
- Géographie
- Aménagement et design urbain
- Architecture
- Architecture du paysage
- Ingénierie
- Histoire et patrimoine
- Arpentage
- Environnement
- Développement durable
- Gestion de projet immobilier

Les personnes recherchées doivent résider sur le territoire de la Ville de Laval.

Nombre de rencontres annuelles

Généralement 2 rencontres de 2 à 3 heures par mois, pour un total de 21 rencontres par année. Les rencontres ont lieu à 14 h.

Nous joindre

Secrétariat de la gouvernance

1200, boulevard Chomedey

Bureau 600

C.P. 422

Succursale Saint-Martin

Laval (Québec) H7V 3Z4

Téléphone : 450 978-5866

Télécopieur : 450 978-5871

Courriel : secretariatgouvernance@laval.ca

Pour plus d'informations sur l'appel de candidatures, veuillez consulter la page Web du Secrétariat de la gouvernance à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/secretariat-gouvernance.aspx>